MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 4 AOUT 2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Jacques ROUSSELET, Evelyne VIROS
ABSENTS : Mme Carine STEFANUCCI
ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :
Mme Mélanie OUDEYER a donné procuration à M. Patrick BRIONNE
Mme Nicole DIJON a donné procuration à Mme Evelyne VIROS
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne VIROS

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- exonéré l'entreprise DAHURON de pénalités de retard pour le chantier de la Chaufferie bois

- autorisé M. le Maire à signer la convention relative au raccordement d'une unité de production de biométhane entre les communes de Savigny-sur-Braye, Lunay, Fortan, Mazangé, Villiers-sur-Loir et GRDF

- défini la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

- défini la redevance d'occupation du domaine public par la société Orange

- retenu les entreprises pour les travaux de Réhabilitation de l'ancienne Poste en local commercial (Epicerie associative)

Le Maire

MAIRIE DE MAZANGÉ

Patrick BRIONNE